

GRAND MONTRÉAL



Syndicat des cols blancs de Montréal

Accusée de malversations, la présidente démissionne



PHOTO TIRÉE DU SITE WEB DU SYNDICAT DES COLS BLANCS DE MONTRÉAL

Guylaine Dionne

La présidente du plus gros syndicat municipal de la province a été acculée à la démission, mercredi, ses collègues l'accusant d'« usages irréguliers des fonds syndicaux » de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Mis à jour hier à 6h00



PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
LA PRESSE



Le Syndicat des cols blancs de Montréal, qui compte près de 10 000 membres, et sa présidente Guylaine Dionne sont plongés dans la tourmente depuis plusieurs jours.

« Le comité exécutif annonce avoir reçu la démission de la présidente du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP-429), Guylaine Dionne », indique un courriel envoyé mercredi soir aux membres. « Cette démission est effective immédiatement. Lors des derniers jours, des faits ont été présentés au comité exécutif et celui-ci n'a eu d'autre choix que d'exiger la démission de sa présidente. »

En entrevue avec *La Presse*, en fin de soirée, le nouveau président intérimaire de l'organisation – officiellement baptisée Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – a affirmé qu'il n'avait pas eu le choix d'agir rapidement.

« C'est gros, je ne vous le cacherai pas », a affirmé Patrick Dubois, qui occupait jusqu'ici le rôle de secrétaire général du syndicat. « Jusqu'à maintenant, nous avons la collaboration de M^{me} Dionne », a-t-il continué, tout en indiquant que le syndicat « risque fort d'embarquer » dans un processus de plainte policière.

« Des dépenses qui sont personnelles »

Au cœur du problème : « beaucoup de dépenses qui sont personnelles, qui ne sont pas conformes aux règles habituellement imposées à un syndicat », a ajouté M^e Nancy Roy, avocate au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le syndicat national auquel les cols blancs montréalais sont affiliés. « Notre priorité, c'est vraiment de récupérer les sommes pour que nos membres aient le moins de dommages à subir. »

Une firme comptable a été chargée de faire la lumière sur les événements. Une première rencontre doit avoir lieu dès jeudi matin, a indiqué Patrick Dubois. Il a ajouté : « Tous les moyens sont et seront pris pour faire valoir les droits de notre Syndicat ainsi que pour réclamer les sommes dues. »

La Presse n'a pas pu joindre Guylaine Dionne mercredi soir. Une réponse automatique à son adresse courriel indique qu'elle est « en absence indéterminée ».

La syndicaliste avait été élue par acclamation en 2021, juste après la signature de l'actuelle convention collective avec la Ville de Montréal. Elle promettait de mettre en place une « nouvelle philosophie syndicale » qui promet « la valorisation des personnes et de leurs compétences ainsi qu'un travail d'équipe axé sur l'humain. »

De nouvelles élections doivent être tenues dans les trois prochains mois.

© La Presse Inc. Tous droits réservés.